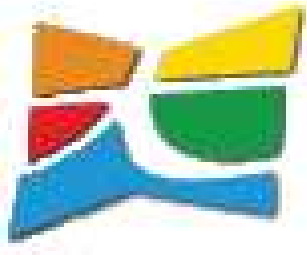


Alternative Citoyenne pour Thorigny



Transparence, veille, débat !

Bulletin d'information n°4 - Janvier 2017



Sommaire

Page 1

Édito

Invitation à l'AG annuelle

Page 2

Salle polyvalente
Urbanisme

Page 3

Prières et
cérémonies républicaines

Page 4

Restauration scolaire
Présentation de
l'association et adhésion

Publication imprimée par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.

THORIGNY

Édito

En ce mois de janvier, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2017. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et de petits bonheurs réguliers.

La saison des vœux coïncide avec la période des promesses. Au printemps, chacune et chacun d'entre nous, sera amené(e) à faire des choix pour notre avenir collectif. Localement, *Alternative Citoyenne pour Thorigny* s'engage notamment à susciter le débat dans la commune. Suite à une première initiative sur l'éolien participatif, début 2015, nous invitons la population à une deuxième soirée, le **jeudi 2 mars 2017** sur le thème de la **transition énergétique**.

Cette expression très en vogue et parfois galvaudée désigne un processus indispensable pour notre planète comme pour l'humanité. Mais quelles impulsions est-il possible de donner à l'échelle communale ? Dans un hameau ou un quartier ? Au niveau du territoire de l'agglomération ?

Quels intérêts ? Quelles contraintes ? Quels leviers les citoyens peuvent-ils actionner ? Quels rôles des élus ? Ce sont autant de problématiques que nous proposons d'aborder avec la participation de Guy BATIOU, Président de l'Espace Info Energie de Vendée.

Sur ce sujet d'intérêt général, les exigences de transparence et de consultation de la population sont incontournables. Dans ce cas, et comme pour tout projet impliquant un territoire et ses habitants, les élus doivent informer leurs concitoyens de façon transparente, organiser des débats contradictoires, sans s'interdire de les questionner afin de prendre les décisions les plus représentatives de l'intérêt général.

En attendant, nous vous invitons à nous rejoindre en participant à l'AG et en adhérant à l'association !

Assemblée Générale

Les membres du conseil associatif d'Alternative Citoyenne pour Thorigny vous invitent à son assemblée générale ordinaire, le :

vendredi 27 janvier 2017, 20h30 – Thorigny (salle des associations)

Ordre du jour : compte-rendu moral et compte-rendu financier, projets à venir, élection du conseil associatif. La soirée se clôturera par le verre de l'amitié.





Réhabilitation de la salle polyvalente

1 628 716,45 € (soit 1 319 € par habitant) : le chiffre est vertigineux ! Certes des subventions vont amoindrir le coût, un emprunt d'équilibre va être fait et un retour de TVA viendra dans deux ans, mais tout même !!!

« Bulletin communal, agenda, outils de com. »

Où sont les données financières et comptables ?
Cherchez le budget (les prévisions)...
Cherchez le compte administratif (les réalisations)...

Il est vrai que la salle de spectacles n'était plus aux normes depuis longtemps et nécessitait un sérieux toilettage, mais de là à tout casser, nous nous interrogeons.

Cet investissement laisse-t-il des possibilités financières à la commune ? L'école publique voit ses effectifs augmenter, si une 5^{ème} classe devait ouvrir, la commune peut-elle répondre à la demande ?

Les élus ont choisi !!!

Ce projet initié par la majorité actuelle n'a jamais été vraiment présenté, la seule information que nous possédons indique qu'il y aura deux salles : une salle de spectacle, une salle des fêtes.

Pour la salle de spectacle : quid du nombre de places, quels équipements sont prévus ?

Pour la salle des fêtes : quid de sa superficie ? De sa capacité d'accueil ? Est-elle pourvue d'un office ? Autant de questions sans réponses aujourd'hui. Une présentation dans un bulletin communal aurait dû être faite !

Alors la suite ; car le projet est parti... Quid du coût des locations pour les habitants du territoire ? Seront-elles accessibles au plus grand nombre ?

Sur la salle de spectacle, sera-t-elle à disposition (avec un coût de location) à d'autres associations théâtrales ou musicales de l'agglomération ? Est-il envisagé de permettre des résidences d'artistes pour permettre la création ?

Un projet culturel en commun avec la Chaize Le Vicomte (qui a participé au financement) est-il envisagé ? Un budget culturel sera-t-il voté au sein de la commune pour faire vivre cette nouvelle structure ?

Avoir un tel équipement dans la commune peut être un atout mais il doit vivre. Nous serons attentifs à son projet de développement.



Urbanisme

C'est parti pour un Plan Local d'Urbanisme (PLU) à Thorigny ! Dès les élections municipales de 2014, nous proposons déjà la mise en place d'un PLU sur la commune en remplacement de la carte communale devenue obsolète.

Dans l'article de notre bulletin n°3 de janvier 2016, nous vous informions des impacts et changements dus au lancement de ce projet. Bien évidemment nous soutenons cette initiative et appelons la population à s'impliquer dans ce projet.

Une étude en vue de mettre en place un PLU est donc en cours, après avoir financé inutilement une démarche pour renouve-

ler la carte communale. Notre association était représentée à la première réunion publique d'information du 8 décembre 2016, organisée par la municipalité.

Ce projet détermine l'avenir du territoire communal pour les 15 prochaines années (horizon 2030) : zonages, permis de construire, urbanisme, évolution paysagère... Nous partageons la majorité des objectifs présentés lors de cette première réunion. Conformément à nos engagements, nous suivrons avec attention ce dossier, comme tous les autres sujets.

Chaque citoyen est concerné et pourra donner son avis lors des prochaines réunions et enquêtes publiques, auxquelles nous vous invitons à participer.

Si une 5^{ème} classe ouvre à l'école J. Golly, comment va-t-elle être financée ?



La prière et les cérémonies républicaines

Autrefois, dans l'empire romain, puis dans le royaume de France et les royaumes voisins, la religion forgeait les esprits, assurait l'unité idéologique et donnait au souverain sa légitimité. Les nombreuses cérémonies religieuses permettaient de cimenter la société et de contrôler l'assiduité de chacun, ce qui permettait de remettre dans le « droit chemin » les fortes têtes qui n'étaient pas assidues aux manifestations religieuses.

Ceux qui croyaient « autrement », étaient soupçonnés d'appartenir à une autre religion, de reconnaître une autre autorité, ou pire encore de n'en reconnaître aucune, et de trahir, par conséquent la religion établie, leur souverain, leur peuple.

Il convenait donc de faire revenir « ceux qui croyaient autrement » à des pratiques reconnues bonnes par tous les moyens ou de les éliminer physiquement s'ils se montraient irréductibles.

L'histoire universelle regorge des atrocités commises avec la bénédiction -voire sous le contrôle- des autorités religieuses, pour faire taire une autre croyance, une autre conception de la vie, un autre ferment de cohésion sociale.

La république a permis de sortir de cette situation pour plusieurs raisons.

♦ La première est que le pouvoir républicain ne prétend pas tenir sa légitimité d'une toute puissance transcendante relayée par une autorité religieuse, mais du peuple, de chacun d'entre nous.

♦ D'autre part, l'unité républicaine n'est pas le fait d'une idéologie commune, ni de croyances partagées, ni même de quelque événement fondateur. L'unité républicaine repose sur le choix des citoyens de vivre ensemble le mieux possible en accueillant comme un frère celui qui naît sur le sol national ou qui choisit de le faire sien. L'unité républicaine naît de la foi républicaine partagée par les citoyens, et par laquelle chacun donne le meilleur de lui-même pour le bonheur de tous (en commençant par les plus vulnérables, les moins « puissants ») et compte sur tous les autres pour fournir le même effort.

La République est le chemin de la responsabilité et de la liberté qui ne vont jamais l'un sans l'autre. Chacun de nous est responsable de la bonne santé de la république, et lorsqu'elle se dégrade, c'est certai-

nement parce que nous l'avons négligée. La voie de la responsabilité républicaine est exigeante. Elle est facilement détournée par des attitudes de profit individuel (qu'il soit d'ordre matériel ou moral) au dépens de l'intérêt collectif. Cette dérive, en négligeant l'accomplissement de l'humanité, ne permet pas à l'être humain de devenir libre et responsable.

Il est décidément trop facile d'accuser les autres et le ciel, l'étranger et le nomade, le fonctionnaire et le responsable politique, lorsque la république est malade, lorsqu'elle ne parvient pas à construire la paix et à organiser le partage nécessaire au bonheur de tous. Il est trop facile, et c'est la racine du malheur, d'accuser les autres de toutes nos démissions et d'abandonner notre liberté responsable à un sauveur afin qu'il fasse notre bonheur, malgré nos errances et nos démissions, dans ce monde ou dans un autre.

Que des citoyens éprouvent le besoin de chercher dans la religion de leur choix un surcroît de courage et de force nécessaire pour assumer pleinement leur liberté responsable, c'est leur choix personnel et nul ne doit ni les en empêcher ni les y contraindre. Qu'ils demandent à quelque divinité d'assumer à leur place leur responsabilité, cela paraît dangereux pour leur liberté. Que des autorités républicaines intègrent dans leurs cérémonies un temps de prière dirigée par un groupe religieux, c'est déplacé, c'est insensé !

La seule prière acceptable est celle du citoyen au citoyen l'assurant de son soutien fraternel et lui demandant le sien en retour. Plutôt que d'orienter vers l'église, la mosquée, ou quelque autre groupe religieux notre recherche de sens et notre besoin d'aide, peut-être devrions-nous inventer une profession de foi républicaine qui renouvelle notre confiance les uns dans les autres pour construire la république que nous souhaitons, sans attendre que d'autres construisent à notre place un monde dont nous ne voulons pas ?



Recevez nos informations
directement sur votre
adresse électronique : abon-
nement gratuit sur notre site
internet : [www.alternative-
citoyenne-thorigny.fr](http://www.alternative-citoyenne-thorigny.fr)

Restauration scolaire

Depuis notre alerte de Janvier 2016, la municipalité, contrainte par des normes de sécurité non respectées depuis plusieurs années, a acté le projet d'extension du restaurant scolaire. Les nouveaux locaux devraient être opérationnels pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Dès le lancement du projet, la municipalité a clairement, et à plusieurs reprises, fait part du non versement de la subvention annuelle à l'AGREP (environ 6000€ pour 14000 repas servis) au prétexte du coût des travaux, mais aussi évoquant une trésorerie saine permettant d'assurer cette absence de fond pour 2017. Le coût du fonctionnement et des investissements en locaux relèveraient-ils du même budget ?

La situation sera, bien sûr, à revoir pour 2018 afin que l'AGREP ne se retrouve pas dans une situation périlleuse pour assurer sa mission de service public.

L'augmentation du prix du repas aurait été évoquée, ce qui n'est pas dans l'intérêt de la commune d'aller vers cette solution. Il semble que ce raisonnement

chemine au sein des membres du conseil municipal.

Depuis de nombreuses années, la gestion de la restauration scolaire est assurée par une large majorité de bénévoles qui œuvrent au quotidien, tant pour le service que pour le volet administratif. Il serait regrettable que le bon fonctionnement actuel de cette structure soit mis à mal par le manque de moyens financiers.

Maintenir une restauration scolaire de proximité, de qualité et citoyenne voilà un projet à soutenir tant que l'investissement des bénévoles le permettra.

Nous restons attentifs à l'évolution de ce dossier.

Le bénévolat est « l'apanage vendéen », à la municipalité de montrer sa détermination pour que cet adage se vérifie à Thorigny !



Soucieux de l'intérêt suprême des enfants, pour qu'ils aient tous accès à la cantine, je vous annonce le renouvellement de la subvention annuelle à l'AGREP.



Avis de recherche d'un budget de fonctionnement dédié à la culture...



Je rejoins l'association !

Alternative Citoyenne pour Thorigny est une association ouverte à toutes et à tous. Elle s'est créée en 2014 à la suite des élections municipales.

Elle a pour objectifs d'être un espace de rencontre et une force de propositions de citoyens attachés aux valeurs de démocratie participative, de justice sociale et de solidarité, de prévalence de l'intérêt général, de laïcité ainsi que de défense de l'environnement. L'association est indépendante de tout parti politique.

Ses représentants s'engagent notamment à assister aux réunions du conseil municipal, à communiquer publiquement une analyse sur la vie communale (publications papier et site internet) et à susciter le débat dans notre commune. Des membres siègent également dans chacun des 6 comités consultatifs constitués par le Maire (lorsqu'ils se réunissent...).

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Adhésion annuelle : membre actif (10 €)

membre bienfaiteur (montant libre : _____ €)



Ce coupon est à envoyer, avec le règlement, à : **Gabriel BORY - Le Tremblay 85480 THORIGNY**